

Association contre le tracé sud

Nom(s) :	Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :	E-Mail
	@

Souhaite(nt) adhérer à l'Association Contre le Tracé Sud (ACTS)

La cotisation est de 5 € par foyer

Francine Seugé,
présidente de l'ACTS

Merci de bien vouloir imprimer, remplir puis adresser ce document accompagné de votre chèque, à l'ordre de l'ACTS, à cette adresse :

<p>A.C.T.S.</p> <p>13 rue de la mairie - 28270 ESCORPAIN</p>

Merci pour votre soutien

contact : acts28@free.fr
blog : <http://acts.over-blog.fr/>